



<p><b>Groupe élus(es) 2020 Eguelles</b> ✉ <a href="mailto:contact@2020eguelles.fr">contact@2020eguelles.fr</a> <a href="http://www.2020eguelles.fr">www.2020eguelles.fr</a> ☎ : 0685435861</p>	<p><b>Contribution à l'enquête publique Plan de Déplacement Urbain Métropole Aix Marseille Provence</b></p>	<p>Eguelles 29/04/2021</p>
<p style="text-align: center;"><b>La Circulation à Éguilles</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Un problème de santé publique persistant</b></p>		
<p style="text-align: center;"><b>Les élus(es) du groupe « 2020 Éguilles » Avec la participation de membres de la liste 2020 Éguilles</b></p>		
<p>Résumé :</p> <p>Ce document fait un constat de la circulation sur la commune d'Éguilles, il ébauche des axes de réflexion et propose des actions qui devront être prises en compte dans le cadre du PDU.</p>		

## 1 Constat :

La circulation à Éguilles est un point noir, ce n'est pas nouveau mais force est de constater que la situation ne fait qu'empirer depuis plus de deux décennies. C'est devenu le premier point de préoccupation des Éguillennes et des Éguillens.

La ville est asphyxiée par un trafic continu toute la journée et sa circulation est saturée le matin et soir. C'est un véritable problème pour l'image et l'attractivité de la commune mais c'est aussi un problème majeur de santé public.

Les riverains du centre et de la périphérie sont soumis à une pollution de l'air et une pollution sonore inacceptables. Une enquête de AtmoSud de 2014 montre que 23% de la population est soumise à des niveaux de concentration de particules fines (PM10) au-delà des seuils de l'OMS.

La circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite et des vélos y est dangereuse.

En 2009 (étude de la Mairie) plus de 13 000 véhicules par jour traversaient le centre du village et la périphérie. Une très grande majorité étant des véhicules en transit (venant d'une autre commune et se rendant dans une autre commune).

La situation est encore pire aujourd'hui du fait de l'augmentation démographique du Pays d'Aix et de la montée en puissance des bassins d'emplois Sud et Ouest (Pôle des Milles, Zone de La Duranne, Vitrolles).

Le flux de circulation pendulaire entre les zones de vie du Nord et du Nord-Ouest et les zones d'activités du Sud et de l'Ouest n'a fait qu'augmenter.

Les travaux réalisés au fil des ans par l'actuelle majorité municipale, dont des ronds-points sur le haut du Chemin des Lauriers, étaient pour certains nécessaires pour la sécurité, mais ont eu pour conséquence de fluidifier la circulation par des élargissements successifs. Les effets pervers de cette fluidification ont été une augmentation du trafic de transit.

Lors des deux premières périodes de confinement en 2020, on a pu observer une diminution très nette de cette circulation. Les rues principales d'Éguilles sont redevenues « vivables ».

Le recours massif au télétravail, diminuant drastiquement la circulation pendulaire en est très probablement la cause. Depuis début 2021 et en particulier lors du « troisième confinement » d'avril 2021, on observe à contrario une reprise très significative de la circulation. Elle devrait retrouver sous peu son niveau d'avant mars 2020.

Il est impératif du point de vue de la santé publique que des actions à court, moyen et long terme soient mises en œuvre pour offrir un cadre de vie harmonieux et sain aux Éguillennes et Éguillens.

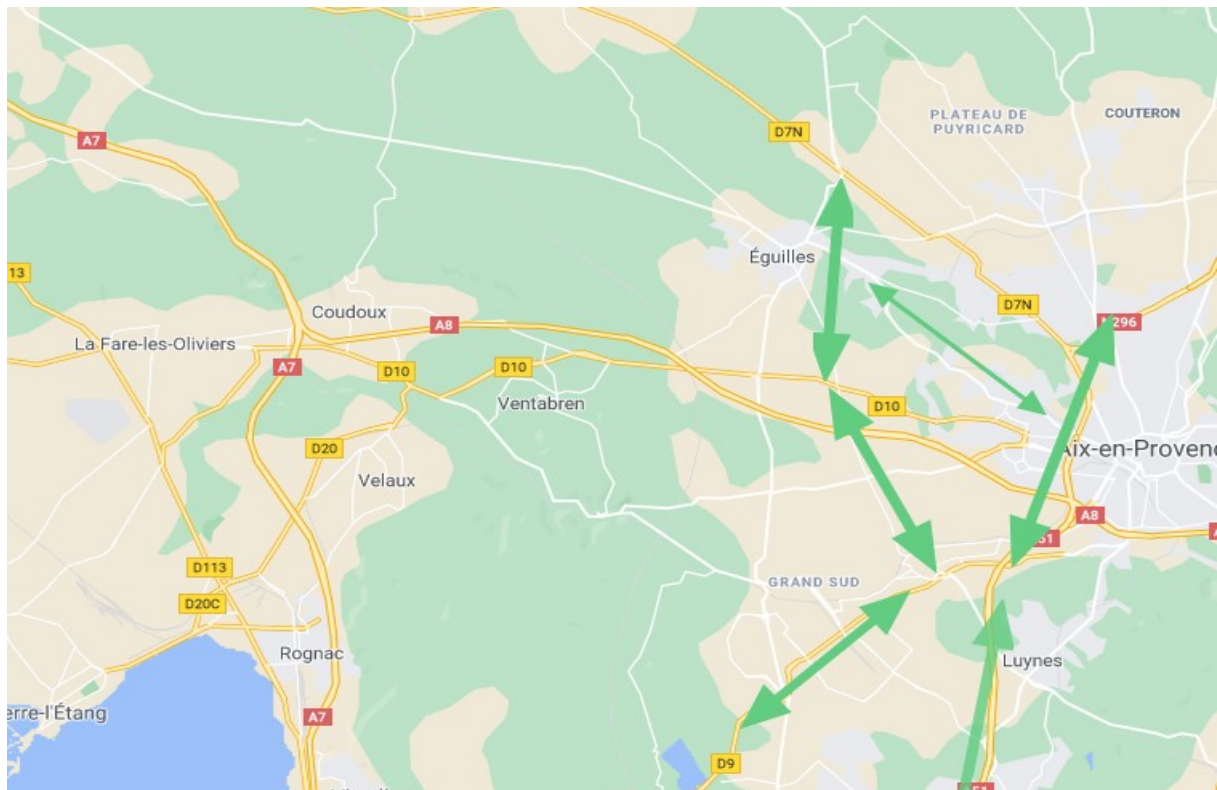
Ce document détaille des pistes d'action à court et moyen terme (mesures des nuisances, limitation de vitesse, aménagement de schéma de circulation...) et esquisse des pistes à long terme.

L'intensification de l'usage des transports en commun est également un moyen à court terme à envisager et fait l'objet d'un document spécifique.

Mais avant tout rappelons quelques données.

## 2 Cartographie des flux de circulation :

Comme le montre le schéma ci-dessous, deux axes principaux pour la circulation de transit existent sur l'Ouest du Pays d'Aix :



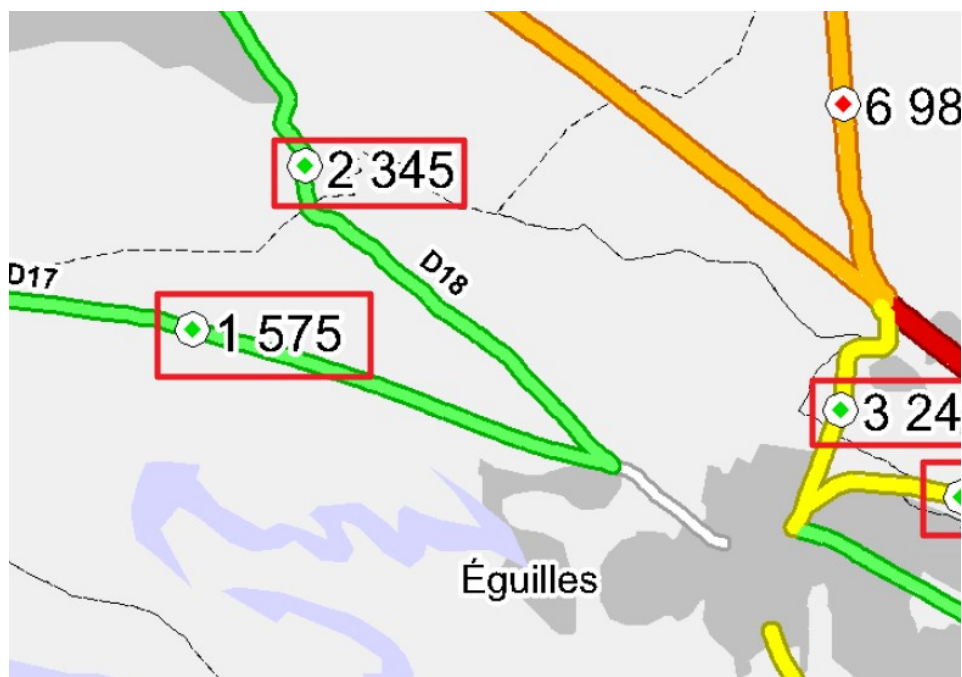
L'axe A51/N296 est sous tension depuis des années, il draine un flux venant du Nord et se dirigeant majoritairement vers Marseille et l'Est d'Aix même si une proportion certaine de ce flux se dirige ensuite vers l'Ouest.

Un second flux Nord/Sud s'est créé au fur et à mesure des années face à la saturation du flux précédent. Il dessert principalement l'Ouest via la Duranne. Il n'a fait qu'augmenter depuis plus d'une décennie. Il témoigne donc d'un déficit d'axe à l'Ouest d'Aix permettant d'alimenter les bassins d'emploi du Sud immédiat et de l'Ouest.

Besoin d'autant plus évident que la structure du réseau de transports en commun, issue de l'ancienne organisation en communautés de communes, est en étoile avec pour centre Aix en Provence.

Sauf à habiter Aix centre, les ruptures de charges liées aux correspondances via la gare routière rendent le service insuffisamment efficace pour que les transports en commun soient une alternative à la voiture pour les déplacements du Nord vers le Sud immédiat et l'Ouest.

Si l'on s'intéresse à l'impact direct sur Éguilles de ce second flux, une étude du Conseil Général de 2013 donne le nombre de véhicules entrant et sortant d'Éguilles chaque jour (les nombres dans le schéma ci-dessous sont en véhicules par jour).



24 000 véhicules par jour entraient et/ou sortaient d'Éguilles en 2013. Quand on analyse ce flux en regard des rues empruntées pour traverser Éguilles, en particulier dans le cœur historique, on comprend l'ampleur du problème.

### 3 Mesures à court terme et moyen terme à programmer au niveau métropolitain :

#### 3.1 Réactualiser les données et le constat.

Afin d'alimenter la décision publique il est impératif :

- De renouveler les mesures de flux de circulation dans Éguilles pour réactualiser le nombre de véhicules/jour, pour identifier le transit exogène à la commune et le transit endogène. Il conviendra également de mesurer les vitesses moyennes des véhicules selon les zones.
- D'effectuer des mesures en temps réel des nuisances associées (Dioxyde de Carbone, Oxydes d'Azote, particules fines, ...) sur les axes de transit et dans les zones résidentielles traversées, ainsi que des mesures du niveau sonore.

Ces données devront être accessibles facilement aux élus métropolitains et locaux mais aussi au grand public afin d'assurer la transparence démocratique indispensable sur un tel sujet.

#### 3.2 Repenser le plan de circulation.

Il est impératif de lancer des études et des réalisations d'expérimentations de plans de circulation pour en étudier l'impact sur les flux de circulation et les nuisances de façon à dégager des aménagements visant à diminuer les impacts des nuisances.

#### 3.3 Aménagements urbains.

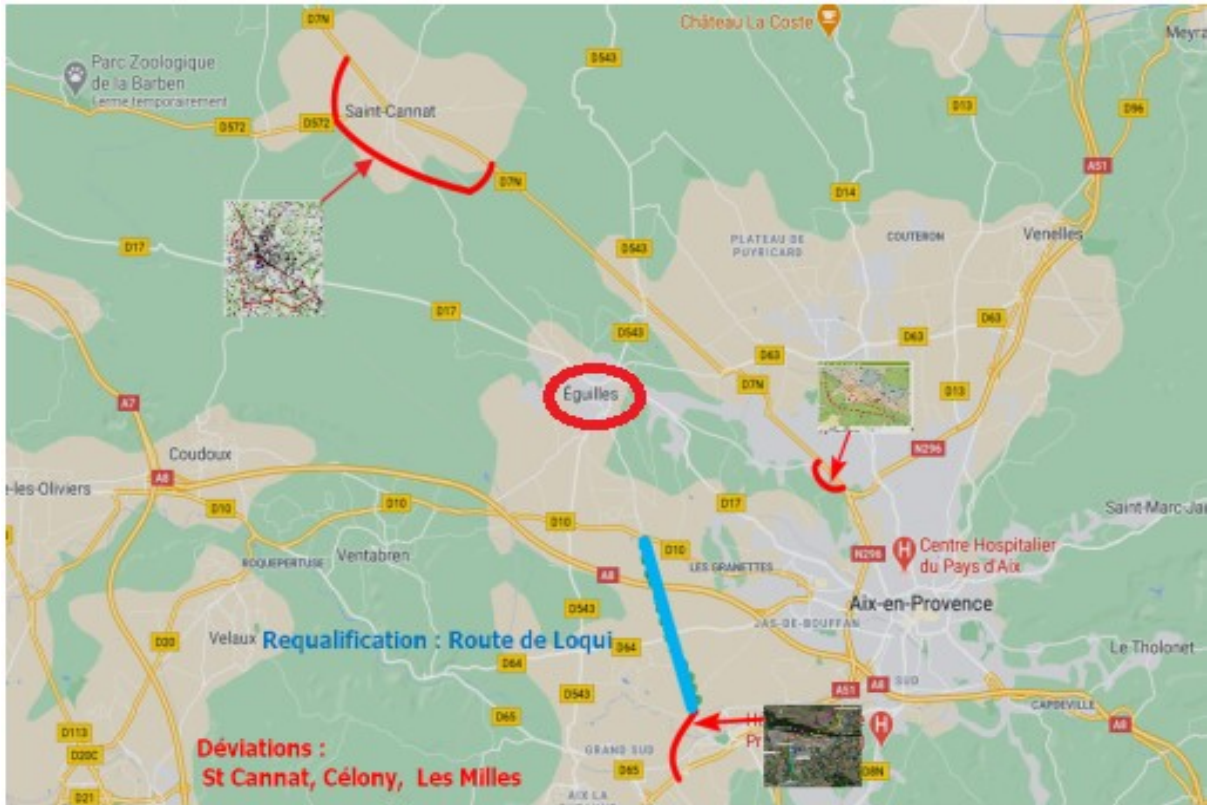
Il est impératif d'effectuer des aménagements visant à diminuer drastiquement la vitesse sur les portions les plus exposées (zone 30 avec radar, priorité piétons et vélos et sécurisation associée, sécurisation pour les personnes à mobilité réduite...). Ces aménagements auront également pour objectif une requalification du centre d'Éguilles visant à favoriser le commerce, l'économie de proximité et le vivre ensemble.

#### 3.4 Transports en commun :

Il est impératif d'augmenter significativement la fréquence des transports en commun et de revoir les circuits pour créer des liaisons Nord/Sud ne passant pas par le centre d'Aix, afin de diminuer significativement l'usage de la voiture sur les trajets Éguilles/Aix et sur les trajets du Nord-Ouest d'Aix vers les bassins d'emplois.

#### 4 Mesures à moyen et long terme :

Saint-Cannat, Les Milles, Célony ont depuis longtemps lancé des projets de contournement et les réaliseront bientôt (voir figure ci-dessous et annexe).



Ces différents projets, en fluidifiant les axes Nord et Sud, auront pour conséquences l'augmentation du flux de véhicules dans la commune d'Éguilles.

Cette pression s'exercera d'autant plus que la route de Loqui (reliant Éguilles aux Milles), en phase de finition pour sa requalification, sera à terme connectée à la D9 facilitant les liaisons vers la Duranne, Vitrolles, Marignane.

#### **Éguilles restera donc à moyen terme le seul point noir routier de l'Ouest d'Aix !**

Il est impératif que la Métropole inscrive un projet de contournement d'Éguilles dans son programme d'opérations liées au Plan de Déplacement Urbain.

A moyen terme des études de faisabilité et d'impact devront être entreprises pour déboucher sur un projet de réalisation à plus long terme.



# Annexe : Projets de contournement des villes adjacentes à Éguilles

## Contournement de Saint Cannat :



## Contournement des Milles :



## Contournement de Célony :

